

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 19 juin 2023**DELIBERATION**
n° CA 2023 - 64**relative aux tarifs des formations à distance et en alternance 2023-2024**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2023-1535 du 8 décembre 2022, relatif à la création de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE ;

Vu les délibérations de l'Université Toulouse Capitole CA 2023-16 du 14 février 2023, CA 2023-42 et CA 2023-43 du 14 mars 2023,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 – Tarifs

L'École d'économie et sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE porte des formations mises en œuvre par les services de l'Université Toulouse Capitole en charge respectivement de la formation ouverte et à distance (FOAD) de la formation continue, l'alternance et l'apprentissage (FCV2A). Les tarifs de ces formations sont établis comme suit :

Diplôme	Tarif 2023-2024
M2 Econométrie, Statistiques parcours international Data science for social sciences - Apprentissage	10 000 €
M2 Econométrie, Statistiques parcours standard Statistique et économétrie - FOAD	5000€/an (formation en 1 an) - 2500€/an (formation en 2 ans) - Coût par matière = 350€ - Mémoire/stage/rapport d'activité = 350€
M2 Econométrie, Statistiques parcours standard Statistique et économétrie - Apprentissage	10 000 €
M2 Economie Appliquée parcours Economie Appliquée - Contrat de professionnalisation	20€/heure
DU Statistique appliquée - FOAD	2000€ - Coût par matière = 300€

Article 2 – Entrée en vigueur

Ces tarifs sont appliqués à partir de la rentrée 2023-2024 pour l'ensemble des diplômes.

Article 3 - Mise en conformité réglementaire

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

La Présidente du Conseil
d'administration,

Marlène Dolveck